

Seditio potens : le discours de Drancès, de l'altercation personnelle comme stratégie de subversion politique (*Énéide* XI, 336-375)

Aline Estèves



Édition électronique

URL : <http://rhetorique.revues.org/183>
ISSN : 2270-6909

Éditeur

Ellug / Éditions littéraires et linguistiques
de l'université de Grenoble

Édition imprimée

ISBN : 978-2-84310-263-9

Référence électronique

Aline Estèves, « *Seditio potens* : le discours de Drancès, de l'altercation personnelle comme stratégie de subversion politique (*Énéide* XI, 336-375) », *Exercices de rhétorique* [En ligne], 2 | 2013, mis en ligne le 14 novembre 2013, consulté le 17 novembre 2016. URL : <http://rhetorique.revues.org/183>

Ce document a été généré automatiquement le 17 novembre 2016.



Les contenus de la revue *Exercices de rhétorique* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

Seditione potens : le discours de Drancès, de l'altercation personnelle comme stratégie de subversion politique (*Énéide* XI, 336-375)

Aline Estèves

- 1 Lors du conseil des Latins, au livre XI de l'*Énéide*, l'intervention de Drancès suit, schématiquement, un double propos : le tribun conseille à Latinus d'offrir sa fille à Énée, et fustige dans le même temps Turnus pour son entêtement à poursuivre la guerre du Latium. Ma question sera de savoir quel rapport on peut établir entre l'architecture interne du discours que Drancès tient devant le conseil et l'orientation politique du personnage, identifié par le narrateur comme « *seditione potens* », « doué pour manœuvrer des révoltes ». En effet, le discours repose sur une contextualisation problématique : il semble qu'à différents égards, Virgile veuille en dénoncer l'impertinence, en termes de convenance sociale, de posture politique, mais aussi de stratégie argumentative¹.

Le portrait de Drancès

- 2 Cette perspective critique perce dans un premier temps de manière implicite, dans la mesure où elle découle d'une ellipse explicative. Contrairement aux orateurs précédents, Drancès intervient en effet dans le conseil délibératif sans y être invité par Latinus² ; mieux, il intervient alors même que Latinus vient de tenir des propos qui mettent fin aux délibérations : aux propositions discrétionnaires présentées par le roi du Latium, manifestement destinées à être entérinées *de facto*, Drancès oppose une parole qui fragilise l'autorité de Latinus, en faisant mine de replacer les propos du roi dans un cadre consultatif³. Or, sans pointer directement que cette intervention est déplacée d'un point

de vue social, Virgile signale, par le simple agencement rythmique de la narration⁴, qu'une brèche inattendue est ouverte par Drancès : par cette ligne de faille, le personnage, en s'émancipant, sans y être invité, de son rôle subalterne⁵, déroge aux décisions de Latinus et s'engage sur la voie de la discordance – ce que confirme la réaction épidermique d'un Turnus outragé, au terme du discours tenu par le tribun qui le calomnie⁶.

- 3 À cet égard, les vers 336-342, qui introduisent au discours de Drancès, définissent pour le lecteur une ligne de réception singulière, dans la mesure où la courte présentation de l'orateur qu'y offre le narrateur met en exergue des déviances éthiques singulières chez ce personnage⁷ ; ces anomalies ruinent sa *persona*, et jettent par conséquent le discrédit sur la teneur de ses propos⁸ :

*Tum Drances idem infensus, quem gloria Turni
obliqua invidia stimulisque agitabat amaris,
largus opum et lingua melior, sed frigida bello
dextera, consiliis habitus non futilis auctor,
seditione potens (genus huic materna superbum
nobilitas dabat, incertum de patre ferebat),
surgit et his onerat dictis atque aggerat iras :*

C'est alors qu'avec une hostilité intacte Drancès, que la gloire de Turnus tourmentait d'une haine insidieuse et d'après aiguillons, pourvu de larges richesses, auquel ses discours donnaient l'avantage, mais dont le bras se glaçait d'effroi à la guerre, passant dans les assemblées pour un conseiller plein d'autorité, doué pour manœuvrer des révoltes (la noblesse de sa mère lui conférait une ascendance orgueilleuse, mais il pâtissait de son opacité, du côté de son père), se lève, et en tenant ces propos, alourdit et grossit les colères⁹ :

Le portrait du personnage relève en effet dans ces quelques vers, sans ambiguïté aucune, d'une rhétorique épидictique majoritairement orientée dans le sens de la *vituperatio*¹⁰. L'agressivité monomaniaque de Drancès, obnubilé par Turnus, est certes soulignée à l'entrée du portrait, mais plus que ce trait de caractère, c'est sa faculté à créer le trouble public, que le narrateur cible comme une propension problématique : Drancès est « *seditione potens* », « doué pour manœuvrer des révoltes ». Or cette faculté est liée à deux facteurs éthiques essentiels.

- 4 D'une part, le narrateur incrimine l'origine sociale de Drancès, en pointant son ambivalence : la qualité de son ascendance, non héroïque, pose problème¹¹, dans la mesure où seule la *nobilitas* maternelle vaut au personnage une forme de distinction sociale ; or cette *nobilitas* est elle-même entachée par la déficience intrinsèque que présente l'héritage maternel au sein de l'univers héroïque, et par l'obscurité suspecte de l'ascendance paternelle, qui double cette déficience¹² ; mais surtout, c'est la fierté déplacée qu'en tire Drancès (« *superbum* »), tandis qu'à l'inverse, son ascendance paternelle lui inspire un sentiment d'humiliation difficile à supporter (« *ferebat* »), qui incriminent le personnage : dans les deux cas, son attitude témoigne d'un *ethos* excessif et donc répréhensible, d'autant que le principe de contradiction antithétique, qui caractérise ainsi le personnage, ruine doublement son équilibre.
- 5 D'autre part, le caractère funeste que revêt l'intervention du tribun, et la précipitation dramatique qu'elle entraîne, sont signalés par l'agencement rythmique de ce court passage de présentation, qui joue sur des cadences inversées, inscrivant ainsi dans le tempo du récit les effets délétères du caractère de Drancès¹³. À cet égard, le narrateur insiste singulièrement sur l'usage malveillant de la parole oratoire que pratique l'orateur : loin de s'inscrire dans le cadre des délibérations, son intervention relève de

l'attaque judiciaire¹⁴, puisqu'elle vise à influencer le public en jouant sur ses émotions viscérales, en particulier la colère ; du reste, dans la menée de son discours, Drancès cherche moins à s'adresser au conseil, regroupant les hommes de tête et de qualité, qu'il ne plébiscite un public plus large et plus fruste, celui du peuple, dans lequel il affirme s'inscrire, et au nom duquel il prétend parler ; du même coup, ses propos déplacent l'enjeu des débats, en offrant essentiellement comme bouc émissaire à la vindicte publique son ennemi personnel, assimilé à un ennemi national.

- 6 En d'autres termes, il semble que la posture politique de Drancès réponde, par son ambivalence, au déséquilibre mitigé qui caractérise ses origines. De fait, c'est bien le caractère équivoque de son rôle politique que mettent en avant les vers 338-340, tandis que la parenthèse des vers 340-341, qui détaillent ses origines, constitue une forme d'explication *a posteriori*, juxtaposée aux premiers éléments du portrait. On ne peut qu'être sensible, dès lors, à la position centrale qu'occupe, dans cette exposition, l'expression « *seditione potens* » : isolé et souligné par la coupe penthémimère, le syntagme cristallise l'*èthos* essentiel du personnage, qu'identifie sa propension à faire entendre la voix de la *discordia* ; cette complexion oratoire semble trouver sa source dans la distribution systématiquement ambivalente des qualités attribuées au personnage, où chaque trait honorifique se trouve annulé par un défaut qui le contrecarre — de sorte qu'on peut légitimement se demander si cet *èthos* marqué par l'ambiguïté n'influence pas sa technique oratoire. Dans cette perspective, les termes « *obliquus* », « *habitus* », « *seditio* », « *incertus* », qui jalonnent le portrait caractériel de Drancès, nous offrent, à mon sens, une clef de lecture pour jauger de la qualité de ses propos : considérés d'un point de vue métaphorique, ils pointent pour le lecteur que le discours de Drancès est virtuellement à double fond (« *habitus* », « *incertus* ») ; qu'il répond à une progression sans doute insidieuse (« *obliquus* ») ; qu'il est susceptible de saper (« *seditio* ») les fondements de l'autorité politique¹⁵. C'est à l'aune de cette hypothèse que je voudrais examiner les caractéristiques du discours tenu par le personnage, en termes de *dispositio* argumentative.

L'architecture interne du discours

- 7 Il me semble en effet intéressant, en partant de l'hypothèse que le portrait de Drancès délivré par le narrateur vise à pointer le principe d'ambivalence qui régit l'*èthos* du personnage, d'interroger les répercussions que peut avoir cette complexion singulière du caractère sur la menée du discours, en particulier au niveau de son agencement : en quoi influe-t-elle l'ordonnancement argumentatif, et quelles sont dès lors les modalités de la progression probatoire adoptées par Drancès ?
- 8 Il est bien connu que l'agencement du discours ne peut être modelé par l'orateur qu'après avoir défini différentes variables : schématiquement, il s'agit dans un premier temps d'identifier la cause qui sera au cœur de son propos ; il faut ensuite répertorier tous les arguments qui pourront étayer cette cause, avant de réfléchir à l'emplacement qui leur sera dévolu, de manière à conférer au propos une progression stratégique. Or, une simple lecture superficielle permet au lecteur de saisir qu'en matière d'*inuentio*, le propos de Drancès n'est pas univoque, mais dédoublé, sans que ce dédoublement joue de la complémentarité. Le discours du tribun vise en effet deux destinataires essentiels, le roi Latinus dans un premier temps, Turnus dans un second temps, mais aussi, avec eux, deux objets différents : l'adresse directe à chacun d'eux, par le biais des apostrophes, dessine

l'organisation globale du discours, qui se distribue de manière sensiblement égale, en termes de volume de vers, en une partie délibérative, Drancès explicitant à Latinus quelle mesure essentielle il s'agit de prendre pour obtenir et garantir la paix (v. 343-359), et une partie judiciaire, Drancès attaquant âprement Turnus, pour en faire l'unique responsable d'une situation politique et militaire qu'il représente comme catastrophique (v. 360-375). L'articulation en rythmique inversée des deux parties¹⁶, la différence de ton à l'égard des deux destinataires¹⁷, et l'identification de leur rôle respectif, rôle apparemment constructif et politique pour Latinus (« *consulis* », v. 344), rôle manifestement guerrier et destructeur pour Turnus (« *proicis* », v. 361), à travers deux verbes qui occupent exactement la même place dans le vers, à l'entrée de chacune des deux parties du discours, et répondent à une même scansion dactylique, ajoutent à l'effet de structuration apparemment bipolaire du discours, en dessinant un cadre d'ensemble clairement antithétique, bien qu'il ne relève pas d'une totale hétérogénéité.

- 9 Dans le même temps, en effet, on remarque que l'agencement rythmique interne des deux parties du discours présente de grandes similitudes, qui peuvent paraître troublantes, au regard de la différence d'attitude qui semble animer Drancès, en fonction de ses interlocuteurs principaux. De fait, dans la partie délibérative globalement adressée à Latinus, ce sont les rythmes graves, caractérisés par la réduplication des spondées (SSSS : v. 343, 346, 350 ; DSSS : v. 351 ; 352 ; 356), ou l'alternance solennelle des pieds (DSDS : v. 353), qui dominent — mais on retrouve le même traitement rythmique dans la partie judiciaire, entièrement consacrée à Turnus (SSSS : v. 370 ; DSSS : 362 ; 363 ; 364 ; 367 ; 371 ; DSDS : 366 ; 372 ; 374) ; la correspondance est assez poussée, puisqu'on trouve également le même rythme, à prépondérance dactylique cette fois, employé pour dénoncer la violence dévastatrice de Turnus, que cette mention soit faite dans la partie adressée majoritairement à Latinus (v. 348 : DDDS), ou dans la partie adressée à Turnus (v. 361 : DDDS). À ces résurgences rythmiques, qui établissent un lien entre les deux parties générales du discours, s'ajoutent des échos thématiques : la posture guerrière de Turnus, caractérisé par son individualisme orgueilleux, son insensibilité fatale aux autres, sa propension à exercer la terreur, mais aussi sa prétendue couardise, sont autant de fragments d'argumentation distribués dans les deux parties du discours — de sorte qu'ils semblent tracer un réseau d'attaque sous-jacent, mais continu, et gagnant en densité au fur et à mesure que se poursuit le discours¹⁸.

La première partie du discours (v. 343-359)

- 10 Or, si l'on cherche à reconstituer la ligne argumentative de Drancès, il apparaît que la première partie du discours, adressée à Latinus, repose sur l'appariement subtil de deux thèmes complémentaires : incrimination de Turnus, qui n'est pas nommé, mais dénoncé de manière anonyme ; suggestions faites à Latinus pour assurer la paix avec les Troyens. La reconstitution de l'agencement de cette première partie offre l'image d'un véritable tressage du propos autour des deux thèmes¹⁹.

- 11 A.

343 *Rem nulli obscuram nostrae nec uocis egentem*

344 *consulis, o bone rex : cuncti se scire fatentur*

345 *quid fortuna ferat populi, sed dicere mussant.*

C'est une affaire qui n'offre d'obscurités pour personne, ni n'appelle nos suffrages, que tu soumetts au débat, ô mon bon roi. Tous s'accordent pour dire qu'ils savent

quelle solution réclame la situation de notre peuple, mais ils n'osent pas l'exprimer à voix haute.

Exorde suscitant la surprise, et assurant la *captatio benevolentiae*, au moyen d'un paradoxe — au savoir communément partagé répondant un silence non moins général. On note le contraste savamment ménagé par Drancès entre les deux propositions initiales, et la dernière proposition (« *sed dicere mussant* », « mais ils n'osent pas... »), ouverte par une particule adversative, et reposant sur une étroite correspondance pied-mot : la disposition des mots ou *collocatio* verbale vient appuyer les effets de surprise ménagés au niveau de la *dispositio* générale.

12 B.

346 *Det libertatem fandi flatusque remittat,*
 347 *cuius ob auspicium infaustum moresque sinistros*
 348 *(dicam equidem, licet arma mihi mortemque minetur)*
 349 *lumina tot cecidisse ducum totamque uidemus*
 350 *consedisse urbem luctu, dum Troia temptat*
 351 *castra fugae fidens et caelum territat armis.*

Qu'il nous concède la liberté de parler et ravale sa morgue, l'homme dont le commandement funeste et le caractère maudit (je parlerai, en ce qui me concerne, quand bien même il me menace de ses armes et de la mort), nous font voir l'élite de tant de chefs tombée à terre et la cité tout entière affaissée dans le deuil, pendant qu'il éprouvait la résistance du camp troyen en se réfugiant dans la fuite, et qu'il épouvantait l'air de ses armes.

Attaque contre un personnage encore anonyme, mais identifié par son attitude tyrannique, incriminé pour ses prises de position catastrophiques pour le peuple, puis fustigé pour sa lâcheté, Drancès dénonçant son héroïsme de pacotille.

13 C.

352 *Unum etiam donis istis, quae plurima mitti*
 353 *Dardanidis dicique iubes, unum, optime regum,*
 354 *adicias, nec te ullius uiolentia uincat*
 355 *quin natam egregio genero dignisque hymenaeis*
 356 *des pater, et pacem hanc aeterno foedere iungas.*

Il n'est qu'une offrande supplémentaire qu'il te faudrait ajouter à celles que tu ordonnes d'adresser ou d'annoncer en nombre aux descendants de Dardanus, une seule, ô le meilleur des rois, — et que personne, par sa violence, ne te contraigne à refuser d'offrir, comme père, ta fille à un gendre glorieux, et à une union dont elle est digne, ni de cimenter, par l'éternité de cette alliance, la paix qui nous attend.

Délivrance du conseil essentiel à Latinus : donner sa fille à Énée ; considérer ce don comme une alliance honorable ; résister aux pressions potentiellement brutales du guerrier anonyme qui souhaite contrecarrer cette entreprise politique.

14 D.

357 *Quod si tantus habet mentes et pectora terror,*
 358 *ipsum obtestemur ueniamque oremus ab ipso :*
 359 *cedat, ius proprium regi patriaeque remittat.*

Si cependant la terreur qui étreint les esprits et les cœurs a une si grande emprise, supplions cet homme en personne, et prions-le qu'il nous accorde, en personne, cette grâce : qu'il renonce, qu'il remette ses prérogatives personnelles entre les mains de son roi et de sa patrie.

Retour final au personnage anonyme incriminé : sous couvert de lui demander grâce, Drancès fustige encore le caractère abusif des prérogatives que s'est attribuées ce guerrier au détriment de sa nation.

- 15 On constate aisément que, bien qu'il s'adresse directement au roi Latinus, Drancès cible majoritairement dans cette première partie le personnage de Turnus. Pourtant, cette attaque n'est en rien frontale, et le principe de distribution qui régit les propos de Drancès dans le premier volet du discours contribue à brouiller, pour le récepteur, l'objectif essentiellement poursuivi par le tribun à ce stade de son propos. Le volume occupé par le propos judiciaire, qui devrait être secondaire, au regard de l'exorde, concurrence en effet jusqu'à le dépasser le volume occupé par le propos délibératif ; en outre, la progression serpentine de l'argumentation assenée à l'encontre de Turnus, dans cette première partie, ne trouve un exutoire, sous forme de réduplication en amplification, que dans la deuxième partie du discours, entièrement consacrée à invectiver Turnus, cette fois nommément identifié — si bien qu'à revenir sur le début du discours, le lecteur en conclut que le propos délibératif, distribué *a minima*, revêt une fonction exogène mais stratégique : il sert à instaurer dans le premier temps du discours une alternance, qui, en disparaissant dans la deuxième partie du discours, provoque un effet d'amplification ; il constitue par conséquent le sujet en réalité mineur de Drancès, qui a moins pour objectif d'offrir à Latinus des suggestions constructives, qu'il ne vise à détruire l'aura de Turnus.
- 16 Au demeurant, le syntagme « *seditione potens* », appliqué métaphoriquement à la *dispositio* du discours de Drancès, est susceptible de nous éclairer sur la stratégie argumentative de l'orateur. Celui-ci pratique en effet une approche dont on pourrait dire qu'elle relève du phénomène de la distorsion systématique. Ainsi, loin de cibler et d'explicitier dès l'abord pour son auditoire la *causa* qui va faire l'objet de son argumentation, il pointe dans son exorde une argumentation *ad rem* (v. 343), qui se mue en réalité progressivement mais fermement en argumentation *ad hominem* (« *cuius* », v. 347 ; « *ullius* », v. 354 ; « *ipsum* » et « *ipso* », v. 358), préparant ainsi la nomination explicite de Turnus dans la deuxième partie du discours (v. 363 et v. 371). De plus, l'attaque contre Turnus relève, d'un point de vue argumentatif, d'un positionnement contestataire, dans la mesure où Latinus, en égrenant devant le conseil des Latins les offres qu'il entendait faire aux Troyens, avait signalé au cours d'une parenthèse qu'il se refusait à rejeter sur qui que ce soit la responsabilité de la situation, politiquement catastrophique, et militairement préoccupante²⁰ : Drancès ouvre ainsi la brèche que Latinus avait voulu colmater.
- 17 Mais son acharnement contre Turnus, qui va prendre de l'ampleur dans la seconde partie du discours, n'a pas seulement comme effet de ruiner l'*auctoritas* du guerrier : par contrecoup, il ruine tout aussi sensiblement l'*auctoritas* du roi. Dans cette première partie, les propos onctueux et discontinus de Drancès à l'adresse de Latinus, curieusement imbriqués avec les éléments à charge contre Turnus, ne sauraient ainsi dissimuler que le tribun met volontairement son roi dans l'embarras, en dénonçant des décisions régaliennes étrangement aveugles à une mesure politique — donner Lavinia comme épouse à Énée — dont Drancès prétend avec fermeté qu'elle s'impose à tous comme une évidence (« *nulli obscuram* », v. 343 ; « *cuncti se scire fatentur* », v. 344). Du reste, en adoptant la posture du tribun courageux, résistant aux pressions et menaces supposées de Turnus, Drancès s'octroie un rôle valorisant, qui le démarque certes de l'ensemble du conseil, mais aussi de Latinus : les derniers vers de la première partie du discours placent ainsi le roi et la patrie sur le même plan, tandis que Drancès, à travers un pluriel ambigu, semble adopter une position de majesté.
- 18 Finalement, au terme de cette première partie, Latinus apparaît tout autant visé que Turnus par Drancès, mais sous des chefs différents : si Turnus est désigné comme

coupable des maux vécus par les peuples du Latium, Latinus est incriminé subrepticement comme responsable, par déficience régaliennne, du sort subi par son peuple. L'« *obliqua invidia* » ou « haine insidieuse » dont le narrateur taxe Drancès, dans le portrait introduisant au discours, trouve ainsi une application technique, en se répercutant sur l'ordonnement alambiqué de la première partie, par imbrication de deux chefs d'accusation, qui reçoivent un traitement d'intensité différente, de sorte que les attaques subreptices contre le roi Latinus progressent à l'ombre des attaques ouvertement virulentes contre Turnus, dans lesquelles elles s'emboîtent, et dont elles retirent, par contamination, leur tonalité épictique, relevant de la rhétorique du blâme.

La deuxième partie du discours (v. 360-375)

- 19 L'examen de la deuxième partie du discours, en termes de *dispositio*, livre des résultats plus complexes encore. Pour commencer, la transition entre les deux parties opère de manière abrupte, le passage d'un rythme lent et majestueux (v. 358 SSDS/ v. 359 DSDS) à un rythme rapide et agressif (v. 360 holodactylique/ v. 361 DDDS), mais aussi du motif de la prière à un positionnement d'attaque, contribuant sans nul doute à décontenancer les récepteurs, et tout particulièrement Turnus, grâce à l'effet de surprise ainsi ménagé. La reconstitution des arguments assenés contre Turnus offre, en accord avec ce mode de transition, une représentation d'ensemble qui paraît quelque peu éclatée :

- 20 A.

360 *Quid miseros totiens in aperta pericula ciuis*

361 *proicis, o Latio caput horum et causa malorum ?*

Pourquoi sont-ce tes malheureux concitoyens que tu jettes si fréquemment au cœur de dangers patents, ô toi qui es pour le Latium le déclencheur et la cause de ces désastres ?

Question agressive et directe, adressée à Turnus, pour l'instant désigné par le biais d'une périphrase péjorative ; la répartition des syntagmes dans le vers offre une vision tranchée et claire des rapports nocifs que Turnus entretient avec son propre peuple : la coupe penthémimère du vers 361 scinde ainsi les protagonistes en deux groupes inégaux, à l'ensemble du peuple s'opposant, seul, un nuisible, Turnus.

- 21 B.

362 *nulla salus bello, pacem te poscimus omnes,*

363 *Turne, simul pacis solum inuiolabile pignus.*

Il n'y aucun espoir de salut dans la guerre, c'est la paix que nous exigeons de toi, tous autant que nous sommes, Turnus, et avec la paix, l'unique garantie de son inviolabilité.

Énoncé d'une requête collective, qui s'accompagne d'une incrimination *ad hominem* ; le système d'opposition antithétique repose sur la confrontation, relevant du choc antinomique, de deux solutions politico-militaires, la guerre et la paix ; les coupes, qui encadrent successivement les termes « *pacem* » et « *pacis* », signalent que Drancès assène ce terme à l'adresse de Turnus, nommément désigné pour la première fois, et qui est assimilé, comme par métonymie, au motif de la guerre – les termes « *bello* » et « *te* », au v. 362, encadrant, comme pour matérialiser la menace, le substantif « *pacem* ». Le propos témoigne d'une exigence agressive, si on en juge par l'usage répété des pronoms et adjectifs « *nulla* », « *omnes* » puis « *solum* ».

- 22 C.

364 *Primus ego, inuisum quem tu tibi fingis (et esse*
 365 *nil moror), en supplex uenio. Miserere tuorum,*
 366 *pone animos et pulsus abi. Sat funera fusi*
 367 *uidimus ingentis et desolauimus agros.*

Moi le tout premier, dont tu te figures que je t'exècre (et je n'hésite pas à le faire), regarde, je me présente devant toi en suppliant. Prends ton peuple en pitié, laisse-là ton orgueil farouche, et, vaincu, disparais. Dans notre débâcle, nous avons vu suffisamment de funérailles, et suffisamment dévasté nos immenses territoires.

Concession apparente de l'orateur, qui fait mine de prendre sur lui et de renoncer à son aversion personnelle, pour supplier Turnus — ce qu'il présente comme une forme d'abaissement nécessaire, au regard des enjeux collectifs comme de l'égoïsme fatal de Turnus. Au passage, Drancès bat en brèche l'aura guerrière de Turnus, à deux reprises, en assimilant ses faits de guerre à une défaite personnelle (« *pulsus* ») et collective (« *fusi* »). La tonalité lugubre du passage évoquant les malheurs du Latium vise à rendre d'autant plus scandaleux l'acharnement de Turnus à poursuivre une guerre ravageuse pour les siens (v. 366 DSDS/ v. 367 DSSS). Pour le lecteur, le propos de l'orateur, à ce stade du texte, apparaît malhonnête : Turnus s'est distingué par son héroïsme personnel sur le champ de bataille comme à l'intérieur du camp troyen²¹; ses défaites sont de circonstance, et ne relèvent pas de sa responsabilité, mais sont attribuables au destin²².

23 D.

368 *Aut, si fama mouet, si tantum pectore robur*
 369 *concipis et si adeo dotalis regia cordi est,*
 370 *aude atque aduersum fidens fer pectus in hostem.*

Sinon, si c'est ton renom qui te préoccupe, si tu abrites en ton sein une telle rudesse, et si tu tiens à ce point à recevoir en dot le palais royal, fais preuve d'audace, et plein d'assurance, porte donc ta poitrine au devant de l'ennemi.

Proposition ironique d'une autre solution possible : que Turnus, poussé par son orgueil et un intérêt purement personnels, combatte seul. L'ironie est perceptible dans le glissement subtil qu'opère Drancès, assimilant la *fama* visée par Turnus à un comportement guerrier archaïque, dominé par la force brutale (« *pectore robur* »), avant de réduire ce code d'honneur sommaire au simple désir impérieux et personnel, donc potentiellement tyrannique, d'hériter du pouvoir (« *si adeo dotalis regia cordi est* »). Le mépris de Drancès est à ce stade ouvertement affiché, de sorte que l'invite du vers 370 laisse entendre que Turnus est incapable d'agir, sur le plan militaire, en se montrant digne de ses prétentions guerrières et de ses ambitions politiques. Le rythme holospondaique du vers 370 prouve du reste que Drancès calcule précisément, avec une froideur impressionnante, mais sûre de ses effets délétères, l'impact que ses propos calomnieux peuvent avoir sur son destinataire²³.

24 E.

371 *Scilicet ut Turno contingat regia coniunx,*
 372 *nos animae uiles, inhumata infletaque turba,*
 373 *sternamur campis.*

Sans doute, pour que Turnus se voie octroyer une épouse royale, nous autres âmes de peu de prix, troupe qu'on n'enterre ni ne pleure, il nous faudrait joncher les plaines !

Poursuite du propos ironique, mais de manière plus cinglante encore, Drancès abandonnant l'adresse directe à Turnus, pour faire mine d'accepter d'un point de vue théorique le système scandaleux de rétribution qu'impose l'attitude de Turnus, à savoir le trépas en nombre d'une foule anonyme, contre le plaisir d'avoir une épouse royale pour le guerrier. Drancès cherche ici à susciter l'indignation du conseil, en désignant le peuple de

qualificatifs dépréciatifs (« *uiles* », « *inhumata* », « *infleta* »), censés refléter l'opinion de Turnus.

25 F.

373 *Etiam tu, si qua tibi uis,*
374 *si patrii quid Martis habes, illum aspice contra*
375 *qui uocat.*

Quant à toi, si tu as un soupçon de bravoure, si tu as hérité d'une once de Mars, regarde donc en face cet homme qui te provoque !

Adresse directe et insultante à Turnus, dont Drancès laisse entendre qu'il n'y a pas trace chez lui du courage auquel il prétend ; il l'engage à relever un défi pour sonder sa bravoure, sans que l'adversaire que lui désigne Drancès soit clairement identifié. Il peut s'agir d'Énée, comme de Drancès lui-même — la veulerie de Turnus paraissant dans ce dernier cas d'autant plus patente, qu'il est présenté par l'orateur comme n'ayant même pas le courage de contrer ses paroles.

26 La reconstitution de l'ordonnement argumentatif sur lequel repose la seconde partie du discours de Drancès nous éclaire sur sa stratégie de persuasion : on ne distingue pas de ligne continue d'incrimination, dont les arguments seraient ordonnés crescendo ; on ne relève pas non plus, comme cela peut être préconisé dans les traités de rhétorique latine dont nous disposons, d'ordonnement encadrant, avec des arguments forts qui engloberaient les arguments faibles²⁴. Le propos de Drancès épouse, tout au contraire, une ligne de progression plutôt discontinue, multipliant les charges partielles sur tous les fronts, maniant en alternance la critique et l'ironie cinglante, la déploration et l'acrimonie, s'adressant tour à tour à Turnus et au peuple, parlant en son nom propre et au nom de la nation — bref, changeant l'angle d'attaque en permanence, et cela sans se départir pour autant, comme le laisse percevoir le tempo rythmique très maîtrisé du passage, globalement marqué par la pondération et la gravité, d'un calme glaçant, qui confère autorité et majesté à la colère dont il se dit justement animé, et dont il témoigne à voix haute afin de porter ouvertement les revendications pitoyables d'un peuple martyrisé, dont il prétend être le porte-parole. S'ajoute à cette stratégie le rapport de cause à conséquence inversé qu'opère Drancès : la haine personnelle obsessionnelle qui anime le tribun contre Turnus est présentée par le narrateur comme le déclencheur essentiel du discours ; mais Drancès relie sa haine personnelle de Turnus aux agissements tyranniques de ce dernier envers sa nation. En effet, la parenthèse des vers 364-365 (*et esse/ nil moror*) signale que Drancès fait mine de reprendre à son compte et d'actualiser, mais *a posteriori*, les soupçons de haine personnelle que Turnus concevait à son égard (« *inuisum quem tu tibi fingis* »). Le procédé est extrêmement habile : les soupçons de Turnus, au regard de la réduplication du pronom personnel, apparaissent nombriéristes, et ajoutent au portrait à charge du guerrier ; parallèlement, la haine personnelle que conçoit Drancès à l'égard de Turnus échappe à toute suspicion de mesquinerie, car le tribun la présente comme imputable au comportement tyrannique de Turnus — de sorte que cette haine personnelle est finalement avouée par Drancès à son propre honneur, car présentée comme découlant directement de son empathie pour les souffrances de son peuple, auxquelles il montre Turnus absolument imperméable.

27 En conclusion, les effets de *dispositio* qui régissent le discours de Drancès ordonnent son propos non pas selon les principes de la fluidité, de la gradation et de l'encadrement argumentatif, mais favorisent tout au contraire les attaques courtes, multiples et discontinues, de sorte que l'incrimination de Turnus résulte moins d'une marche

ordonnée de la démonstration à charge, que d'une combinaison globale des arguments matériels et affectifs.

- 28 En cela, le tribun opte pour une pratique oratoire qui relève de l'altercation, ce que corrobore son usage très maîtrisé de l'ironie cinglante, qu'accompagne une froideur méprisante²⁵ : la réaction de Turnus, pris d'une colère douloureuse, et tombant dans les excès de l'invective en recourant à l'insulte directe (*Aen.* XI, v. 392 : « *foedissime* » ; 399 : « *demens* »), témoigne d'une première réussite de Drancès, qui a su pousser son ennemi personnel dans ses derniers retranchements. Du reste Turnus, en répondant à Drancès, organise lui aussi son propos en deux temps, se défendant d'abord personnellement contre les attaques du tribun, avant de proposer au roi ses propres solutions²⁶ : il rend ainsi la réussite de Drancès d'autant plus éclatante, dans la mesure où c'est la colère qu'il éprouve à l'encontre des attaques personnelles dont il est l'objet qui le fait réagir en premier lieu, ce qui pourrait trahir une vision égoïste et non altruiste de la situation politique et militaire — aveuglement dont l'accuse précisément Drancès ; le lecteur ne peut qu'y voir, à tout le moins, une réaction d'orgueil naïf, dictée par un code d'honneur héroïque suranné²⁷, et résultant de la manipulation émotionnelle opérée par Drancès, que Turnus n'a pas su décrypter, ou à laquelle il ne sait pas répondre — en raison même de son intégrité et de sa loyauté, qui ne lui permettent pas de percevoir le caractère insidieux des attaques de son adversaire. Par ailleurs, son recours à une *dispositio* mouvante et évolutive, en liant propos apparemment délibératifs adressés au roi, et propos réprobateurs adressés à Turnus, permet à Drancès de remporter une deuxième victoire : il réussit à saper l'autorité de Latinus, vite débordé, à l'annonce de l'attaque des Troyens qui met fin aux débats, d'abord par la réaction de Turnus, qui rejette avec amertume, impatience et ironie le processus de délibération pour se lancer dans l'action, ensuite par la réaction de son peuple, tout à la fois désarmé et animé de rancœur guerrière.
- 29 Nous avons là l'illustration dédoublée du profond travail de sape attribué par Virgile à Drancès, qui, grâce à une architecture discursive reposant sur l'éclatement, la démultiplication et l'intrication soigneusement calculée des fronts d'attaque, conçoit un discours relevant des procédés de l'altercation, afin de ruiner ouvertement les fondements de l'autorité militaire, et de déstabiliser subrepticement les ressorts de l'autorité politique ; c'est sans aucun doute à cette stratégie sournoise et louvoyante du discours que renvoient, entre autres, les éléments de portait délivrés en amont du discours par le narrateur — Virgile offrant sans aucun doute à travers ce personnage une illustration typologique très fine de l'orateur pernicieux, usant à mauvais escient de ses talents oratoires en contexte de crise, pour s'attirer une reconnaissance pervertie, auprès d'un public que ses épreuves prédisposent à céder aux sirènes populistes²⁸.

NOTES

1. Pour une analyse *contra*, cf. F. Goyet, « Hiérarchie de l'*èthos* et du *pathos* : Drancès dans l'*Énéide* », dans *Èthos et pathos. Le statut du sujet rhétorique*, Actes du colloque international de Saint-Denis

(19-21 juin 1997), éd. F. Cornilliat et R. Lockwood, Paris, H. Champion, 2000, p. 184-185, et en particulier cette réflexion : « Au-delà de Turnèbe [cité comme appui] et du rapprochement avec Cicéron, c'est la cohérence même des livres XI-XII qui mérite réflexion. Drancès y est à l'évidence, tout comme Latinus, un allié objectif d'Énée. En tant que tel, l'orateur ne peut donc être dans la machine de l'*Énéide* que du côté positif, du côté de la *bonitas* ou de la *pietas* du héros troyen. » Il me semble pour ma part que les choses ne sont pas si tranchées : Drancès est certes le « cheval de Troie », auprès de l'opinion publique latine, du camp troyen – mais pour autant, Virgile glisse dans sa présentation du personnage, et dans l'élaboration du discours qu'il met dans sa bouche, assez d'éléments problématiques pour que la *persona* de cet orateur, et donc la qualité éthique de ses propos, puissent devenir problématiques : sur cette ambiguïté, dans la scène du conseil des Latins, cf. P. F. Burke, « *Drances infensus* : a Study in Virgilian Character Portrayal », *Transactions of the American Philological Association*, 108, 1978, p. 18. Pour une étude approfondie de la scène du conseil des Latins dans sa globalité, cf. Ph. Hardie, « Fame and Defamation in the *Aeneid* : the Council of Latins », dans H. P. Stahl éd., *Vergil's Aeneid : Augustan Epic and Political Context*, Londres, Duckworth, 1998, p. 243-270 ; G. Highet, *The Speeches in Vergil's Aeneid*, Princeton, Princeton U. Pr., 1972, p. 65-75, 210-211 (discours de Turnus), 248-251 (discours de Drancès) et 282-283 ; enfin les commentaires d'E. Fantham dans « L'emploi de l'*èthos* et du *pathos* chez Virgile » (*Èthos et pathos, op. cit.*, p. 165-175) et dans « Fighting words : Turnus at Bay in the Latin Council », *American Journal of Philology*, 120 (2), 1999, p. 259-280. Plus récemment, U. Fröhlich, « *Nulla salus bello* : Vergil's Drances », dans *Noctes Sinenses : Festschrift für Fritz-Heiner Mutschler zum 65. Geburtstag*, A. Heil, M. Korn et J. Sauer éd., Heidelberg, 2011, p. 15-20, a jugé qu'il fallait revenir sur l'équation Drancès/ Cicéron, en démontrant que le propos de Drancès, par sa tonalité agressive, minait l'objectif de conciliation dans la paix qu'il prétend s'être fixé lorsqu'il prend la parole. Sur le rapport qu'entreprendrait le personnage de Drancès avec Cicéron, cf. aussi l'analyse d'U. W. Scholz, « Drances », *Hermes*, 127 (4), 1999, p. 455-466 ; W. C. McDermott, « Drances/ Cicero », dans *Vergilius*, 26, 1980, p. 34-38 ; M. Alessio, *Studies in Vergil. Aeneid Eleven : an allegorical Approach*, Montfort et Villeroy, 1993, p. 83-85, le rapprochement entre le discours de Drancès et les *Philippiques* de Cicéron opéré dans ces pages étant critiqué par S. J. Harrison, « Allegorizing the *Aeneid* », *The Classical Review*, 46 (1), 1996, p. 20, pour qui le lien entre les deux textes est moins allégorique, qu'il ne repose sur un procédé rhétorique commun, avant tout littéraire, celui de l'invective.

2. Sur la « faiblesse » de Latinus lors de ce conseil en particulier, et la « tiédeur » de ses propositions initiales, qui entraînent la réaction de Drancès, ciblant avec détermination les résolutions essentielles, cf. J.-L. Pomathios, *Le pouvoir politique et sa représentation dans l'Énéide de Virgile*, Latomus, Revue d'Études Latines, vol. 199, Bruxelles, 1987, p. 62.

3. F. Goyet, *op. cit.*, p. 182, n'a pas la même analyse : il voit dans l'intervention de Drancès un soutien apporté à Latinus, corroborant la volonté du roi ; même analyse pour S. Ratti, « Le sens du sacrifice de Camille dans l'*Énéide* », *Hermes*, 4, 2006, p. 418 : « Virgile fustige les méfaits des conflits civils. La guerre en Italie est un fléau que le pacifique Énée fait tout pour éviter, comme le prouvent ses demandes réitérées de paix et son souci de dialogue avec l'ennemi. La volonté de négocier exprimée par Latinus et par Drancès est ainsi justifiée et le bellicisme de Turnus condamné ».

4. La gravité lugubre du vers 336, holospondaique, est rudement contrecarrée par l'accélération dramatique du vers 337 (SDDD) ; sur ces deux vers, le motif s'inscrit aussi dans les sonorités, dominées par les dentales, les sifflantes et les assonances en [i], qui dessinent un réseau phonique dysharmonique ; le simple adverbe « *tum* », qui introduit l'intervention de Drancès, dramatise insensiblement le récit, en signalant la fêlure qu'elle représente dans la menée du conseil.

5. F. Goyet, *op. cit.*, p. 178-185, démontre pour sa part que ce personnage qui fait « en apparence de la figuration », peut être identifié à Cicéron, « première façon de revaloriser son rôle », et

étudie dans cette perspective le premier discours tenu par le personnage (XI, 124-132), s'adressant à Énée.

6. La réaction même de Turnus (XI, 376 : « *Talibus exarsit dictis uiolentia Turni* »), qui répond à l'insolence de Drancès, rappelle la réaction d'Allecto (cf. *Aen.* VII, 445 : « *Talibus Allecto dictis exarsit in iras* »), humiliée par les propos débonnaires de Turnus : la correspondance d'expression tend à placer l'intervention de Drancès sous le signe de la *discordia*. F. Goyet, *op. cit.*, p. 178, se penche sur la dynamique instaurée au cœur de l'œuvre par l'antagonisme des deux personnages : « la question n'est pas d'avoir de la sympathie pour Turnus et de l'antipathie pour Drancès, ou l'inverse. La question est de les hiérarchiser, de les mettre en perspective. Ils ont tous les deux droit à notre sympathie, ou aussi bien à notre antipathie, parce qu'ils sont tous les deux éminemment nécessaires. Ils font tous les deux partie du dessein d'ensemble, qui est la construction de Rome. »

7. Pour ce type de lecture, cf. E. Fantham, « L'emploi », *op. cit.*, p. 165-175, et en particulier la ligne de lecture énoncée p. 165 : « l'*èthos* et le *pathos* changent de nature quand il ne s'agit plus seulement de l'orateur qui plaide en son propre nom, mais aussi du poète narrateur qui entremêle narration / *diègèsis* et discours / *mimèsis* : tandis que le discours de l'orateur est centré sur le "moi", la représentation des personnages dans l'œuvre du poète est un mélange de son jugement direct, encadré par la narration, et de la *mimèsis* des locuteurs. » ; cf. aussi du même auteur, « Fighting Words », *op. cit.*, p. 265-266, l'analyse du portrait de Drancès, à laquelle je souscris en grande partie. P. F. Burke, *op. cit.*, p. 15-20, étudie les réminiscences iliadiques sur lesquelles Virgile construit ce portrait, qui sont destinées selon le critique à modéliser la réception du lecteur de l'*Énéide*. A. La Penna, « Spunti sociologici per l'interpretazione dell'*Eneide* », dans *Vergiliana. Recherches sur Virgile*, H. Bardon et R. Verdière éd., Leiden, Brill, 1971, p. 283-293, rattache le personnage de Drancès aux figures homériques de Thersite et Polydamas, à partir desquels est élaboré le personnage d'un *homo nouus*, échappant à la grossièreté de Thersite. J.-L. Pomathios, *op. cit.*, insiste p. 99 sur l'idée que les traits dépréciatifs mobilisés dans ce portrait relèvent de « l'arsenal traditionnel des luttes politiques ».

8. E. Fantham, « L'emploi », *op. cit.*, p. 170-171, analyse la teneur du discours de Drancès, en reliant la qualité pathétique de ses propos à l'*èthos* du personnage, soulignant que « le discours de Drancès est rempli de dépit, surchargé de questions et de parenthèses excessivement artificielles : en bref, plein du pire *èthos* », avant d'indiquer p. 172 que « la critique que fait Turnus de l'éloquence malhonnête de Drancès a déjà été établie par la description objective du poète quand il a introduit ce personnage ». Pour F. Goyet, *op. cit.*, p. 182, le rôle de Drancès est tout au contraire positif, dans la mesure où il va dans le sens du destin : « Le rapport des forces est clair. Drancès incarne une politique d'alliance opposée à celle de Turnus. Le roi penche du côté de Drancès, la reine (et Junon) du côté de Turnus. À terme, le parti vainqueur est celui de Drancès. Turnus perdra, et sa mort est la fin de l'*Énéide*. [...] Dans ce vaste dessein, Drancès est donc celui qui chez l'ennemi prépare le terrain pour Énée, en travaillant de longue main l'opinion publique. »

9. Texte de Virgile : reprise de l'édition des Belles Lettres, Paris, 1966 ; ici et ensuite, les traductions de Virgile me sont personnelles.

10. La scène tout entière du conseil des Latins est placée sous le signe de la rhétorique du blâme, selon E. Fantham, « L'emploi », *op. cit.*, p. 169.

11. Pour une analyse *contra* encore de la *persona* de Drancès telle qu'elle est retracée dans ce court portrait, cf. F. Goyet, *op. cit.*, p. 187 : « Drancès est riche, il est pacifique. Il est riche aussi et surtout de mots [...]. Par cette richesse, il peut remuer les foules. C'est une violence, mais là encore pacifique, les mots remplacent les armes pour les faire taire. [...] Enfin, Drancès est noble par sa mère et non par son père. Il me semble que la noblesse paternelle le renverrait du côté des armes, de la noblesse militaire [...]. La noblesse maternelle le renvoie du côté des femmes — on a

vu Drancès relier l'opinion des mères qui maudissent Turnus. Les femmes, c'est la paix et la terre, prospérité, fécondité, beauté, plaisir [...]. »

12. Sur ce sujet, cf. l'analyse de H. J. Rose, « Mother-right in Ancient Italy », *Folklore*, 31 (2), 1920, p. 93-108, en particulier p. 95-96 à propos de Drancès.

13. C'est essentiellement manifeste dans les premiers vers du passage : v. 336 holospondaïque, v. 337 scandé SDDD (S pour spondée, D pour dactyle), l'accélération rythmique produisant un effet de surprise, après l'attaque spondaïque qui laissait attendre un rythme dominé par la gravité, comme au vers 336, et non par la précipitation. Le vers 338 répond à une scansion en alternance, DSDS, répondant à la dichotomie caractérielle de Drancès évoquée au cœur du passage ; les vers 339 et 340 répondent à la même scansion, DDDS, dont on remarquera qu'elle prolonge l'accélération introduite par le vers 337, tout en inversant en miroir la répartition des dactyles par rapport au spondée : le principe de contradiction qui caractérise l'*èthos* de Drancès trouve ainsi une correspondance dans les effets d'antithèses rythmiques du passage de présentation.

14. Sur cette réorientation opérée par Drancès, cf. E. Fantham, « Fighting Words », *op. cit.*, p. 266.

15. F. Goyet, *op. cit.*, p. 191, estime à ce sujet qu'« en songeant aux guerres civiles [...], on comprend mieux et l'importance de l'antagonisme Drancès-Turnus, et la précision avec laquelle il rappelle des souvenirs aussi brûlants que récents. »

16. Cf. le cadrage opéré par Virgile : la partie consacrée à Latinus commence sur le rythme holospondaïque (v. 343), et se termine sur l'alternance SDSD (v. 359) ; en exact regard, la partie consacrée à Turnus commence sur un rythme holodactylique (v. 360), et se termine sur l'alternance DSDS (v. 374).

17. Cf. les apostrophes laudatives, ménageant le *placere*, que Drancès lance à Latinus : « *o bone rex* », v. 344, souligné par la coupe penthémimère ; « *optime regum* », v. 353, en correspondance pied-mot sur le 5^e et 6^e pied, expression similaire à la première, mais dont la redondance s'accompagne d'un effet d'hyperbole. Pour Turnus, une seule apostrophe périphrastique le vise directement, au v. 361 : « *o Latio caput horum et causa malorum* » ; la coupe penthémimère, qui sépare le terme « *Latio* » de la fin du vers, permet à Drancès de stigmatiser Turnus, en mettant en avant la fracture qui l'opposerait à son propre peuple.

18. Pour une étude de détail des arguments mobilisés par Drancès, cf. E. Fantham, « Fighting Words », *op. cit.*, p. 266-269.

19. E. Fantham, « Fighting Words », *op. cit.*, p. 266-267, y voit une autre distribution, établie d'après trois destinataires : « *To Latinus (343-356)/ To the Latins (357-363)/ To Turnus (363-370)* ».

20. Cf. *Aen.*, XI, 312 : « *nec quemquam incuso* ».

21. Cf. l'aristie de Turnus dans le camp troyen, *Aen.* IX, 717 sq. ; X, 439-509, aristie de Turnus sur le champ de bataille.

22. Au livre X, 606-688, Turnus poursuit ce qu'il croit être Énée, et qui n'est qu'un fantôme suscité par Junon, avec l'accord de Jupiter, pour soustraire le héros à la mort.

23. Sur la *patientia* et l'*urbanitas* que requiert le discours relevant de l'altercation, cf. Quintilien, *Institution Oratoire*, VI, 4, 10 : « *Quare bonus altercator uitio iracundiae careat ; nullus enim rationi magis obstat adfectus et fert extra causam plerumque et deformia conuicia facere ac mereri cogit et in ipsos nonnumquam iudices incitat. Melior moderatio ac nonnumquam etiam patientia ; neque enim refutanda tantum quae ex contrario dicuntur, sed contemnenda, eleuanda, ridenda sunt, nec usquam plus loci recipit urbanitas. Hoc, dum ordo est et pudor : contra turbantis audendum et impudentiae fortiter resistendum.* » Dans la trad. J. Cousin (Paris, Les Belles Lettres, C. U. F., 1977 : « Aussi le bon disputeur doit se garder du vice de la colère ; nulle passion ne contrarie davantage en effet la raison et elle emporte en général hors des limites de la cause et nous expose à dire des insultes grossières, à en recevoir de méritée et parfois elle excite à s'en prendre aux juges eux-mêmes. La modération vaut mieux et parfois même la longanimité. En effet, il ne s'agit pas seulement de réfuter ce qui

nous est opposé, mais de le traiter avec mépris, de le rabaisser, d'en rire ; nulle part, il n'y a meilleure place pour l'urbanité. »

24. Sur ces principes de la *dispositio*, cf. Quintilien, *I. O.* VII, 1 ; VII, 11.

25. Sur les principes qui régissent ce type de discours, en particulier au niveau de l'*inuentio*, la *dispositio*, et du *mouere*, cf. Quintilien, *I. O.* VI, 4. Quintilien, en matière de *dispositio*, signale que l'altercation doit débiter et se terminer sur les arguments les plus forts : Drancès glisse dans les premières lignes de son discours l'incrimination d'un personnage anonyme, et termine sur l'incrimination explicite de Turnus.

26. Sur le discours de réponse de Turnus, en termes d'*èthos* et de *pathos*, cf. l'analyse d'E. Fantham, « L'emploi », *op. cit.*, p. 172-175, pour qui Turnus répond « directement à la démarche de son ennemi », en déployant « sarcasmes [...] et parenthèses *ad hominem* » ; cf. aussi du même auteur, la reconstitution détaillée des arguments de Turnus, « Fighting Words », *op. cit.*, p. 269-271.

27. Cf. E. Fantham, « L'emploi », *op. cit.*, p. 174 : « Le *pathos* de l'indignation, l'*èthos* homérique de la fierté et du courage individuel (fût-ce au prix de la vie de ses concitoyens) éveillent la sympathie du lecteur pour ce guerrier aux abois. Nous voyons que Turnus est emporté par un idéal d'honneur. Certes, au moment crucial, il déchoit de son idéal. On trouve néanmoins dans son discours, le plus long de l'*Énéide*, toutes les marques de l'émotion et d'un *èthos* héroïque. Il n'y a que les échos de la passion déraisonnée de Junon et les événements du douzième livre pour montrer la défaillance des aspirations de Turnus dans son comportement face à la crise que déclenche la bataille » et p. 175 : « Virgile a su représenter l'*èthos* de son sujet dans le contenu et la forme de ses paroles. C'est en tant que sujet parlant que Turnus imprime dans nos âmes sa passion égoïste et son horreur de reconnaître sa propre incapacité morale : il voudrait être un nouvel Achille, mais la communauté latine n'est plus celle de l'*Iliade*, et sa prouesse archaïque n'est plus celle qui convient au monde de l'*Énéide* ».

28. Type d'orateur dont la critique a déjà démontré que Salluste l'avait rattaché, dans ses *Historiae*, aux dernières années de la République : on retrouve chez l'historien le rapport établi entre le contexte de révolte sociale et de trouble politique, et la fortune personnelle qui assure à certains leur aura politique, *Hist.*, I, 12 : « *Postquam remoto metu Punico simultates exercere uacuum fuit, plurimae turbae, seditiones et ad postremum bella ciuilia orta sunt, dum pauci potentes, quorum in gratiam plerique concesserant, sub honesto patrum aut plebis nomine dominationes affectabant, boni que et mali ciues appellati non ob merita in rem publicam omnibus pariter corruptis, sed uti quisque locupletissimus et iniuria ualidior, quia praesentia defendebat, pro bono ducebatur.* » Dans la trad. Charles Durosoir, Paris, Panckoucke, 1865 : « Affranchis de la crainte de Carthage, les Romains eurent le loisir de se livrer à leurs dissensions ; alors s'élevèrent de toutes parts les troubles, les séditions, et enfin les guerres civiles. Un petit nombre d'hommes puissants, dont la plupart des citoyens étaient devenus les créatures, exercèrent, sous le nom imposant tantôt du sénat, tantôt du peuple, un véritable despotisme. On ne fut plus bon ou mauvais citoyen, selon ce qu'on faisait pour ou contre la patrie ; car tous étaient également corrompus : mais plus on était riche, et en état de faire impunément le mal, et plus, pourvu qu'on défendît l'ordre présent des choses, on passait pour homme de bien. » Sur ce point, cf. l'article de N. Horsfall, « Sallustian politicians and Virgilian villains », *Scripta Classica Israelica*, 21, 2002, p. 79-81 ; cf. aussi le commentaire de K. W. Gransden, *Virgil. Aeneid Book XI*, Cambridge, Cambridge U. P., 1991, p. 14, sur l'idée que le personnage de Drancès, selon le critique, renvoie aux domaines politiques et rhétoriques de la fin de la République.

AUTEUR

ALINE ESTÈVES

Université Paul Valéry Montpellier III